

Réformes Blanquer : une profonde transformation du système éducatif

Réforme du lycée / du bac

L'offre de formation (spécialités, options) est très **inéga**le sur tout le territoire. Les nouvelles modalités de passage du bac consacrent la fin du bac national et ouvrent la porte à une multitude de **bacs locaux**. Le contrôle continu et les épreuves en cours d'année vont devenir synonymes de course infernale à l'évaluation sans réel temps d'apprentissage. Les élèves sont sommés de faire des choix dès la classe de 2nde qui les enferment dans des parcours pré-déterminés, en lien avec ParcoursSup. Cette réforme va **dégrader encore davantage les conditions d'enseignement** (diminution des dédoublements, emplois du temps impossibles...).

Loi Blanquer :

Elle consacre **un système scolaire à deux vitesses**, d'un côté les EPLEI pour l'élite, de l'autre les EPSF (retour des écoles du socle). Elle marque une transformation profonde de nos métiers en **attaquant notre liberté d'expression**, en **mettant en concurrence les personnels et les établissements** à travers de nouvelles modalités d'évaluation du système éducatif.



**Des réformes,
une même logique !**

→ **logique budgétaire**

Réforme du lycée qui permet de **supprimer des postes** ; la **casse du statut** est un moyen de faire sauter le verrou pour atteindre l'objectif de 50 000 suppressions de postes dans la Fonction publique d'État.

→ **logique idéologique**

Dans l'éducation, institutionnaliser une **école inégalitaire, à deux vitesses**. Imposer une **Fonction publique aux ordres**, soumise à l'autorité politique.

En définitive, **consacrer un modèle social qui rompt avec les principes centraux de notre démocratie**.

Réforme de la Fonction publique : une régression sans précédent !

Aujourd'hui : Les élus du SNES-FSU, élus en décembre 2018, font aujourd'hui un travail important de vérification des projets de l'Administration pour s'assurer que **vos droits soient respectés**. Dans le projet Dussopt, **les commissions paritaires ne seront plus consultées sur aucun acte de gestion** (carrière, mutations, promotions...).

Demain, vous serez **seuls face à l'Administration**, sans assurance que vos droits soient examinés de manière équitable et impartiale. C'est la porte ouverte à **l'arbitraire**. Refusons ce recul sans précédent !

Aujourd'hui : les fonctionnaires sont sous statut, ce qui est **gage de leur indépendance**. Le fonctionnaire est un **citoyen, agent au service de l'État et non agent du pouvoir politique en place**. C'est un élément central de notre modèle social et démocratique. Le projet Dussopt prévoit un recours accru à la contractualisation

Demain :

Les contractuels seraient placés **sous la coupe de leur supérieur hiérarchique direct** : c'est la porte ouverte à des multiples pressions au risque de **faire primer les intérêts privés sur l'intérêt général**, en étant soumis à l'autorité politique.

Agissons avant qu'il ne soit trop tard !

**Tous dans l'action pour nos métiers et la Fonction publique
le jeudi 9 mai !**